

Des bombes partout

ON TROUVE DE LA DYNAMITE A MARSEILLE ET UNE MACHINE INFERNALE A POITIERS

Marseille, 23 octobre. — Hier après-midi un jardinier travaillant aux abords du talus de la voie ferrée à Saint-Louis-des-Aygales, près de Marseille, a découvert 34 cartouches de dynamite mûnes de cordons bleus. Il fit part aussitôt de sa découverte au parquet, qui se transporta immédiatement sur les lieux.

Les 34 cartouches se trouvaient au kilomètre 801 de la grande ligne Marseille-Paris, non loin de la petite station de Saint-Louis-des-Aygales, dans la banlieue de Marseille.

Le procureur de la République, accompagné d'un expert chimiste, s'est immédiatement transporté sur les lieux, où le commissaire de police, saisi de cette découverte, avait déjà ouvert une première enquête. Le commissaire avait également fait transporter avec précaution les 34 cartouches chez l'industriel des mines, aux fins d'analyse. Jusqu'ici, l'enquête n'a donné aucun résultat.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a été informé de cette découverte.

UNE MACHINE INFERNALE DANS UN WAGON DE CHARBON

Poitiers, 23 octobre. — Dans un wagon de charbon venant d'Angleterre et expédié par Bordeaux à la gare de Poitiers, un ouvrier, M. Gauthier, a trouvé une boîte en fer-blanc contenant six cartouches d'insensibles de calibre de diamètre, munies de cordons bleus et reliées entre elles. Cet engin, qui mesure vingt-cinq centimètres sur vingt, a été transporté au greffe. L'autorité militaire le fera exploser.

Les cartouches portent des inscriptions anglaises.

TROIS CARTOUCHES DE DYNAMITE A FONTOISE

Fontoise, 23 octobre. — L'éclaireur de la gare de Fontoise procédant hier au nettoyage des différentes signaux, à la bifurcation des lignes de Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare, près du pont sur l'Oise, il découvrit à la pointe de l'aiguille un paquet contenant trois cartouches de dynamite reliées par une ficelle.

Le sous-préfet de Fontoise, le procureur de la République, le juge d'instruction et le commissaire spécial se rendirent sur les lieux ; ils constatèrent que le cordon avait été jusqu'à présent à l'état de repos, mais affecté. Il semble que les cartouches aient été placées sous les rails depuis deux ou trois jours.

La C. G. T. va organiser des meetings

Paris, 23 octobre. — Le Comité confédéral, réuni à la maison des Fédérations, a adopté les résolutions suivantes :
Pour répondre aux mesures gouvernementales d'arbitrage et de réaction, le Comité confédéral décide l'organisation d'une vaste campagne d'agitation et de protestation.

Une série de meetings seront organisés dans les grands centres régionaux ouvriers les plus importants.

Dès à présent Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Amiens, Saint-Etienne, Nancy, Clermont, Dijon, Metz, Le Havre sont choisis, sans préjudice de autres centres qui s'offriront pour en organiser.

Une affiche sera rédigée, protestant contre les faits odieux de répression qui s'accroissent, et contre les cheminots, et contre la classe ouvrière.

M. et Mme Jacques Richepin blessés en automobile

Narbonne, 23 octobre. — Un accident d'automobile s'est produit hier après-midi, au moment où M. et Mme Jacques Richepin, accompagnés de leur fils, se rendaient à la gare de Narbonne, au virage d'un pont situé dans le voisinage de la borne de délimitation des départements de l'Aude et de l'Hérault.

Les voitures, qui a fait panache, appartenant à M. Jean Richepin, de l'Académie française, et était conduite par le chauffeur Jean-Paul Allout. Elle transportait M. Jacques Richepin, sa femme, Mme Cora Laparra, et leur fils âgé de six ans.

Dans le choc, qui a été très brusque, le chauffeur a reçu de graves blessures à la tête. Les voyageurs ont été également atteints sur diverses parties du corps, mais leur état, jusqu'ici, n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

Le chauffeur a été transporté à Béziers, à la clinique du docteur Fournaison.

LES ESCROQUERIES de la Somnambule

Genève, 23 octobre. — Une affaire qui intéresse particulièrement les bonnes gens qui consultent certaines somnambules occupées, au moment, le parquet de Genève.

Dans la journée d'hier, M. le procureur général Navazza recevait la visite de Mme X..., en séjour dans un hôtel, à Montreux, qui venait l'informer qu'elle avait consulté une somnambule portant le nom de Mme Raymond, habitant alternativement Evian ou Genève, rue du Mont-Blanc, 16, chez Mme Bernard.

La femme Raymond avait réussi à faire croire les choses les plus absurdes à Mme X..., par exemple, qu'elle lui ferait gagner la loterie.

La trop naïve Mme X... ajouta lui aux titres de la somnambule et lui versa d'abord 10,000 francs sur l'assurance qu'elle gagnait un lot de 200,000 francs ; puis ensuite, 10,000 francs sur la promesse de gagner un million à la fin du mois d'octobre. L'assade sans nouvelles après avoir versé ces 20,000 francs, Mme X... eut des doutes trop légitimes et vint conter le nom de Mme Raymond.

M. le juge d'instruction Vogt, chargé de suivre l'affaire, ayant trouvé porte close, fit ouvrir la chambre de la somnambule, qui ne contenait plus qu'une table avec des livres. Les premières lettres d'un état partie datant de quinze jours, sans payer et en suspendant les paiements.

Un soldat tire sur des gardiens de la paix

Paris, 23 octobre. — Hier soir, près de l'hôtel de Ville, à l'angle du pont d'Arcole, un dragon du 1er régiment, Paul Bouglat, originaire de Nancy, qui était en permission à Paris, 23, rue de Bièvre, a tiré des coups de revolver sur les gardiens de la paix : son bouquet et Gabriel Dapret, du 6e arrondissement. Ces derniers n'ont pas été atteints. Bouglat a été arrêté et conduit au poste où l'on a constaté qu'il se trouvait en état d'ivresse. Il a été remis à l'autorité militaire.

Après la Grève des Cheminots

A Lens

UN MAGNIFIQUE ELAN DE SOLIDARITE SE MANIFESTE EN FAVEUR DES REVOQUES

Nous avons dit que des quêtes avaient été organisées aux abords des fosses pour venir en aide aux camarades des chemins de fer révoqués. Il n'a pas été fait en vain appel aux sentiments de solidarité des mineurs. Voici, en effet, le résultat de ces quêtes :

Mines de Lens : Fosse 9, délégué Cruvolet, 98 fr. 25. — Fosse 4, délégué Huloux, 35.50. — Fosse 14, délégué Moisson, 39.95. — Fosse 1, délégué Mayeux, 35.35. — Aeliers, 6.00. — Fosse 5, délégué Breuet, 25.55. Mines de Lévin : Fosse 3, délégué Sautiers Léon, 51.60. — Fosse 6, délégué Darbrine, 27.25.

Mines de Courrières : Fosse 13, délégué Cuvellier, 47.10. — Fosse 3, délégué Rigot, 30.55. — Fosse 5, délégué Lemaire, 43.20. — Fosse 4, délégué Duchesne, 46.50. Soit un total de 473 fr. 15 c.

Les cheminots remercient les camarades mineurs et leurs délégués pour la solidarité dont ils ont fait preuve.

D'autres part, dans la réunion du 23 courant, les camarades cheminots ont décidé d'établir les jours de paie une permanence chez le camarade Mathon, à la cité d'Avion, pour tout le personnel ateliers et traction, et chez le camarade Brédonne, à Lens, face la petite vitesse, pour tout le personnel exploitation, pour la perception des 2 francs promis par engagement d'honneur.

Enfin, le comité de grève a l'honneur d'informer MM. les commerçants de la ville de Lens qu'un quêtes en faveur des cheminots révoqués aura lieu en leur domicile.

Nous apprenons avec plaisir que deux camarades ont trouvé de l'emploi à un prix supérieur à celui du chemin de fer, un autre a obtenu un emploi de 5 francs par jour pour un mois, et une place de représentant a été offerte par un patron démocrate.

UNE REUNION SYNDICALE

Une réunion a été tenue hier à l'Alcazar, comme nous l'avons annoncé. A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les camarades de Lens, en majeure partie les révoqués, réunis ce jour salle de l'Alcazar, après avoir entendu le camarade Boz sur le renouvellement du comité, décident de maintenir leur confiance au comité sortant et s'engagent à faire la propagande nécessaire auprès des camarades pour assister nombreux à la prochaine réunion générale, afin de renouveler le comité sortant, tout en se réservant le droit de renommer ces camarades.

Après avoir entendu les camarades Lefebvre et Dumoutin sur l'action syndicale, ils demandent aux camarades de ne pas avoir de ralentissement dans l'action qui nous permettra un jour de faire aboutir nos revendications.

S'engageant à faire maintenir la décision prise de verser 2 francs par mois en faveur des révoqués jusqu'à leur réintégration ou leur placement ailleurs.

A LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Dans sa réunion d'hier, tenue sous la présidence du citoyen Rougier, assisté des citoyens Hallo, mécanicien révoqué, et Dubois, la section linoise de la ligue a voté une somme de 100 francs en faveur des chemins de fer révoqués, et décide de saisir le comité central des demandes tendant à la réintégration des révoqués et des protestations contre les violations des lois syndicales.

A ANZIN

Encore une arrestation

Bien que la grève soit terminée, les arrestations continuent.

M. François Guébeu, 25 ans, manoeuvre à la gare de Valenciennes, qui n'avait pas répondu à l'obligation, en a fait l'expérience dimanche.

Un policier lui a mis la main au collet et, malgré ses protestations, le cheminot a été écroué.

Les Drames de la voie ferrée

Un homme d'équipe est broyé par un wagon à La Madeleine

Un terrible accident s'est produit à la gare de La Madeleine, dimanche à midi.

Un homme d'équipe, Charles Vienne, 24 ans, rue Kléber, 83, se trouvait à hauteur de l'appareil numéro 5, du côté Sud, surveillant une manœuvre. A un certain moment, il se trouva pris entre un fourgon et le dernier wagon d'un train qui refoulait. Voulu se garer l'homme d'équipe fut saisi de côté, mais par un malheur il glissa.

Le malheureux tomba sous le wagon dont les roues lui passèrent sur le corps.

Relié par des cordons à la machine rapide, l'infortuné fut transporté dans une salle de la gare et M. le docteur Masson, de Marqu'en-Barœul, fut aussitôt mandé.

Le praticien arriva presque immédiatement, mais il ne put que constater le décès de Vienne. Une affreuse plaie au ventre, d'où les entrailles sortaient. La mort a dû être instantanée.

Le malheureux était marié mais n'avait pas d'enfants. Il était occupé à la gare de La Madeleine depuis 12 jours seulement.

A TOURCOING

On trouve sur les rails le cadavre mutilé d'un tisserand

Hier, dès le matin, le garde-barrière Delfrennes, apercevant le corps d'un homme qui se trouvait sur la voie du chemin de fer à quelque distance de la barrière des Bonnes, courut vers les colonnes de la barrière de Blanc-Sans. Il s'empressa d'appeler le garde de cette dernière qui vint le rejoindre et tous deux s'approchant, constatèrent que l'homme couché sur la voie avait eu le crâne fracturé et un pied broyé par le train.

Dans une des poches de la veste, il trouva un livret de travail qui permit d'établir l'identité de la victime.

C'est un nommé Jules Mackellessens, âgé de 29 ans, tisserand, demeurant rue du Cymbale, veuf et père d'une jeune gosse.

Les élections municipales

A CARVIN

Hier ont eu lieu pour la seconde fois les élections complémentaires en vue de la nomination de deux conseillers municipaux. Les résultats ont été les suivants :

Inscrits : 2.627. — Votants : 1.947. Nuls : 6. — Divers : 50. Ont obtenu :
Candidats de l'Union républicaine démocratique :
Godin, 810 voix. — Lesaffre, 798 voix.
Candidats de la Ligue républicaine :
Deroch, 1075 voix. — Depré, 1073 voix.
MM. Deroch et Depré ont élus.

A ANICHE

LA LISTE OUVRIERE TRIOMPHE

Voici les résultats de l'élection municipale complémentaire qui a eu lieu hier :

Inscrits : 2.508. — Votants : 1.745. — Suffrages exprimés : 1.005.

Candidats ouvriers socialistes :

BELVERGE Antoine 1.114 voix
BOUGAMONT Edouard 1.106
BRASSEUR Camille 1.102
BRIQUET Remy 1.102
CHARLIER Jules 1.105
COUTURE François 1.105
DELCHAMBRE Charles 1.110
DEPORTER Fernand 1.127
HANCART Roud 1.103
HERLEM Louis 1.103
LEFEVRE Jules 1.107
LEFEVRE Hephonse 1.104
MAUDU François 1.091
MORTUAIRE Ambroise 1.109
QUEVY Oscar 1.090
SAROT Léon 1.127

Caffean Alexandre, candidat sans numéro, 533 voix.

Tous les candidats socialistes ont élus.

A ORCHIES

Election au Conseil d'arrondissement CANTON D'ORCHIES

Inscrits : 5.351. — Votants : 3.991. — Suffrages exprimés : 3.532.

M. Martin, radical-socialiste, 380 voix
M. Verdavair, radical, 2.013
M. Cambier, réactionnaire, 1.559
Divers : 33.

A BOULOGNE

Les drames de la Mer

UN BATEAU DE PECHE COULE — UN NATELOIT EST NOYE

Un drame pécheur s'est déroulé samedi matin, au large du port de Boulogne. Un bateau de pêche a chaviré et coulé à un mille à peine des jetées, entraînant avec lui sept hommes qui le mouillaient.

Grâce à la promptitude des secours, six matelots ont pu être sauvés. Malheureusement, un vieillard de 65 ans, Charles Sauvart, a été noyé.

Vers 7 heures, le remorqueur « J.-B. Pollet » a été envoyé en mer pour aller prendre en mer des bateaux à la voile qui revenaient des lieux de pêche avec leur marée.

Le « J.-B. Pollet » rencontra les bateaux 3074, 3069 et 2307, auxquels il passa sa remorque. Puis il mit le cap sur Boulogne.

A un mille du port, il aperçut le 3006 qui fut demandé également ses services.

Le « J.-B. Pollet » manœuvra pour lui passer le câble et le remorqueur se mit à l'œuvre.

A ce moment, le 2507 fit une embardée et vint se placer en travers du 3014 et du 3006.

La violence acquise par ces deux bateaux ne put empêcher l'abordage de se produire. Les deux voiliers allèrent heurter le 2507 avec une telle violence que ce bateau chavira et coula en quelques minutes, projetant à la mer les sept hommes qui le montaient.

Les équipages du 3014 du 3006 et du « J.-B. Pollet » s'élancèrent au secours des marins, dont six furent égarés.

Le septième naufragé, armateur, et malgré les recherches faites pendant une heure, son cadavre n'a pu être retrouvé.

Le « J.-B. Pollet » rallia le port, remorquant le 3014, le 3006 et le 3006, à bord desquels les naufragés furent embarqués.

Le 2507 Sainte-Elisabeth appartenait à Eugène Coppin, 32 ans, 7, rue de Strasbourg, qui le commandait. C'était son unique ressource, et malheureusement il n'était pas assuré.

A MAISNIL-LEZ-RUITZ

Comme au temps de Mandrin

DES BANDITS ARRETERENT UNE VOTURE SUR GRAND-ROULON — ELLE ETUEN-LE CONDUCTEUR

Un menuisier d'Houdain, M. Victor Duranel, 24 ans, quittait cette ville avec un chariot, pour aller prendre livraison de sacs de blé dans les communes d'Hiersin-Cagny, de Bailleul et de Grand-Roulon. Son voyage, normalement terminé, il sortait de cette dernière localité, vers huit heures du soir.

La nuit était alors très épaisse et le cheval de M. Duranel allait assez doucement. Les deux sacs de blé, qui avaient été chargés de la journée, qu'il avait à traîner.

LA PRESSE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Deux autos en feu

UN TAMPONNEMENT OUVERT LES RESERVOIRS D'ESSENCE

Paris, 23 octobre. — Un bizarre accident s'est produit hier soir, un peu après six heures, faubourg Montmartrien, devant le numéro 44.

Une voiture automobile portant le numéro 85-X-2, conduite par le propriétaire, M. Bozra, demeurant 1 bis, rue de Bièvre, a tamponné par l'arrière l'auto de M. Belleux, représentant de commerce, 46, rue Masson.

Par suite du choc, le réservoir à essence du véhicule tamponné a été crevé et le liquide, au contact de la lanterne, a pris feu ; en quelques secondes, les deux voitures étaient environnées de flammes.

Un passant brisa l'avertisseur d'incendie qui se trouve non loin de là, et bintent les pompiers des casernes des rues Jean-Jacques Rousseau, Biandière et Château-Lafontaine arrivèrent sur les lieux.

Malgré la promptitude des secours, le feu avait déjà fait son œuvre, et des deux véhicules il ne restait plus que des débris calcinés.

Une foule nombreuse a suivi les rapides péripéties de ce bizarre accident et deux heures plus tard des curieux stationnaient encore sur le théâtre de cet accident.

Le roi de Siam est mort

LE SOUVERAIN TRES MODERNE D'UN TRES VIEUX ROYAUME DISPARAIT

Un télégramme de Bangkok annonce la mort du roi de Siam, après quelques jours de maladie. Il a succombé à une attaque d'urémie.

Prabat Sornthel Pra Paramind Maha Chulalongkorn Patind Tapa Maha Mongkut Pra Chul Chom Klao Chio Yu Hua, plus connu sous le nom de Chulalongkorn le roi, était âgé de 57 ans. Né à Bangkok, le 20 septembre 1853, il avait succédé à son père en 1868.

Il était le cinquième prince régnant de la dynastie des Chakratri, fondée en 1782 par le roi Rama Ier, fondateur de la capitale actuelle, Bangkok sur sa propre île, Muang sur le fleuve.

A quinze ans, Chulalongkorn fit preuve de très réelles qualités gouvernementales. Il eut à traverser les heures difficiles du conflit franco-siamois, de 1885 à 1892. Il défendit avec beaucoup d'habileté et de ténacité les intérêts de son pays.

Chulalongkorn avait beaucoup voyagé, s'attachant à étudier les méthodes gouvernementales et administratives étrangères. Il a plusieurs reprises été en France, notamment en 1890 et 1896, et en 1897, il emporta son premier grand voyage en Europe. Il lui eut ce point attirer l'attention des milieux dirigeants des grandes puissances, qui ont voulu la reconnaissance diplomatique à Bangkok se trouva constamment accrue. Dix ans plus tard, en 1907, Chulalongkorn fit à nouveau le voyage d'Europe, se rendant à Rome, Vienne, Paris, Londres, Copenhague, Stockholm. On se souvient de l'accueil qui lui fut fait à Paris et du succès sur le théâtre de verdure du Pré-Catelan des petits concerts siamois.

Chulalongkorn fut le premier des Indes, en 1872, à avoir délibérément introduit de sérieuses réformes dans le gouvernement et l'administration du Siam. Son premier soin fut de modifier la Constitution qui avait en 1832, complètement disparu. Il eut ensuite des relations diplomatiques avec l'étranger, une administration des postes et fit exécuter nombre de travaux publics importants.

Chulalongkorn fit appel à un grand nombre de conseillers étrangers pour réorganiser son pays. Des Allemands dirigèrent les chemins de fer et les postes et télégraphes ; des Danois, l'armée et la marine ; des Italiens, les travaux publics ; des Français, le service hygiène ; des Anglais, les domaines, les mines, l'instruction publique ; des Belges, la justice, etc. Grâce à cette initiative du souverain et à ces utiles collaborateurs, le Siam a, dans ces dernières années, atteint une prospérité remarquable.

LE NOUVEAU ROI

Le prince Choovha Maha Vajiravadh, qui succéda à son père, et a été aujourd'hui le roi du Siam, n'avait pu lui-même que tardivement bénéficier.

Il l'envoya à Bonn, à Oxford et à l'école militaire anglaise de Sandhurst.

Le jeune prince, qui parle couramment l'anglais, le français et l'allemand, et a subi fort utilement l'éducation anglaise, qu'il a reçue avant, il y a trois ans, d'être envoyé à déguiser en homme de commun « pour faire en Chine une enquête sur la situation économique et militaire de l'empire du Milieu.

Le prince qui a été ainsi préparé au rôle qu'il va être appelé à jouer, est chevalier de l'ordre de Saint-André, de l'Annunciate, de l'Éléphant blanc, des Séraphins, de l'ordre espagnol de la Toison d'Or, etc.

Son père avait très passagèrement menagé la transition entre le passé et le présent, le nouveau régime marqua une étape importante vers le progrès.

Grève des camionneurs à Marseille

Marseille, 23 octobre. — Les charretiers et les camionneurs se sont réunis cet après-midi à la Bourse du Travail et ont voté la grève générale de la corporation à partir de demain.

Les ouvriers avaient demandé aux patrons une transformation du contrat qui les lie, mais l'entente n'a pu se faire.

Les grévistes sont au nombre de deux mille.

Les décorations belges de l'Exposition de Bruxelles

Bruxelles, 23 octobre. — Le roi des Belges vient de décerner les décorations suivantes au personnel français de l'Exposition de Bruxelles :

Ordre de la Couronne

Grand-cordon. — MM. Chappal, commissaire général, et Viger, vice-président du jury supérieur.

Officier. — M. Schwob, commissaire général des colonies françaises.

Officiers. — MM. Seglio, délégué par le sous-secrétariat des beaux-arts ; de Mon-

Lo rentrée parlementaire

LES INTERPELLATIONS

Paris 23 octobre. — Demain s'ouvrira la session extraordinaire du Parlement — pour 1910.

Comme il n'y a pas de bureau à élire, les deux Chambrs procéderont immédiatement à la fixation de leur ordre du jour.

Pour la Chambre, la session d'automne est devenue la session du budget depuis bien longtemps. En effet, la discussion du budget ne commence qu'après les vacances parlementaires, et encore, le plus souvent, est-elle précédée d'interpellations, dont le dépôt a eu lieu peu de jours après l'ouverture.

Cette année, ces interpellations ont été particulièrement nombreuses.

LE DEBAT SUR LA GREVE DES CHEMINOTS

Dependant une série d'interpellations viendra demain en discussion. Ce sont celles qui ont trait à la grève des cheminots dont nous avons donné l'énumération dans un de nos derniers numéros.

Ainsi que le Conseil des ministres l'a décidé samedi, le Gouvernement se mettra à la disposition de la Chambre pour ce qui importait après s'engage immédiatement.

Un drame conjugal

Un drame conjugal

Une femme tire trois coups de revolver sur son mari

Saint-Etienne, 23 octobre. — Un drame s'est déroulé dimanche soir, devant le théâtre.

Mme Rapel, née Céline Jouve, 21 ans, a tiré trois coups de revolver sur son mari, Antonin Rapel. Ce dernier a été grièvement blessé. Il a été transporté à l'hôpital.

La meurtrière a été arrêtée. Le ménage vivait en mauvaise intelligence ; c'est la cause initiale du drame.

La République portugaise

LE BRESEL RECONNAIT LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Lisbonne, 23 octobre. — Le gouvernement brésilien a reconnu la République portugaise.

SUICIDE DU DIRECTEUR DE LA MONNAIE

Lisbonne, 23 octobre. — Une enquête officielle avait été ouverte par le nouveau gouvernement, républicain au sujet de certaines irrégularités dans la gestion de la Monnaie.

En recevant l'ordre de soumettre ses livres de comptabilité au juge d'instruction chargé de l'enquête, le gouverneur de la Monnaie, M. J. de Lima, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Plusieurs employés de la Monnaie ont été arrêtés.

LA LAICISATION DES ECOLES

Lisbonne, 23 octobre. — L'« Officiel » publie demain un décret ordonnant la complète laïcisation des écoles.

L'ordre du ministre rappelle au procureur de la République l'application du code pénal aux prêtres attaquant la forme de gouvernement et les autorités constituées.

LA DETTE EXTERIEURE PORTUGAISE

Lisbonne, 23 octobre. — Une commission continue à s'occuper de la grande souscription nationale pour le paiement de la dette extérieure portugaise.

Le « Diario de Noticias » évalue le montant total de cette dette à 108,000 contos de reis, soit 41,250,000 livres sterling.

Le ministre de la guerre à Toulon

Toulon, 23 octobre. — Le ministre de la marine arrive à Toulon lundi après-midi et s'embarquera mardi, à la première heure, sur le « Voltair », qui appareillera pour effectuer ses premiers essais de vingt-quatre heures à grande vitesse. Il se rendra de Toulon jusqu'à Port-Vendres et retour.

La grève du Havre

Le Havre, 23 octobre. — Au cours d'une réunion tenue entre les deux syndicats ; celui des entrepreneurs et celui des journaliers du port, une commission arbitrale a été nommée.

Les ouvriers se sont engagés à reprendre le travail demain lundi, à condition que les employés syndiqués congédiés soient repris.

LE C H L É R A EN RUSSIE